

AFGHANISTAN

Les retours de réfugiés ne doivent pas être encouragés

Index AI : ASA 11/012/02

Embargo : 20 juin 2002 (00 h 01 GMT)

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés*, le 20 juin, Amnesty International exhorte la communauté internationale à ne pas reconduire des réfugiés en Afghanistan alors que ce pays demeure instable et peu sûr.

Après la chute du régime taliban, les responsables de certains pays, notamment du Royaume-Uni et de l'Australie, ont indiqué qu'ils estimaient que la situation avait suffisamment évolué pour que les Afghans en quête d'asile puissent regagner leur pays ou y être renvoyés.

« L'Afghanistan est loin d'être stable : les combats se poursuivent, la criminalité et le banditisme sont généralisés, des femmes et des membres de groupes ethniques sont pris pour cibles, et des milliers de mines terrestres n'ayant pas explosées sont disséminées dans le pays, a fait observer Amnesty International. Tant que la situation demeure incertaine, les gouvernements ne doivent pas encourager les rapatriements librement consentis. »

Bien que des centaines de milliers de réfugiés soient revenus du Pakistan et d'Iran, nombre d'entre eux semblent l'avoir fait parce qu'ils n'étaient pas protégés dans leur pays d'asile ou de transit. Si le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) facilite ces retours, il n'encourage pas les rapatriements librement consentis.

« Les États doivent prendre exemple sur le HCR. Il est prématuré, irresponsable et indéfendable d'encourager des réfugiés à rentrer en Afghanistan ou de les renvoyer de force alors que le processus de transition engagé dans ce pays n'en est qu'à ses débuts », a souligné Amnesty International.

L'organisation est tout particulièrement préoccupée par l'approche adoptée par un certain nombre d'États quant au retour des réfugiés. La prétendue « vague » de demandeurs d'asile dans des pays comme l'Australie, la Belgique, la France, la Suède et le Royaume-Uni, n'est qu'une mince ruisseau comparé aux déplacements massifs de population provoqués par des conflits tels que ceux qui ravagent l'Angola, la Colombie, le Libéria ou la Sierra Leone.

« Ceux qui se prononcent sur les demandes d'asile des réfugiés afghans doivent s'attacher uniquement au respect des normes internationales relatives à la protection des réfugiés, et s'affranchir de toutes considérations politiques intérieures », a conclu Amnesty International.

Complément d'information

Après plus de deux décennies de conflit armé, l'Afghanistan a entamé un processus de transition d'une importance capitale, et ne présente pas aujourd'hui les conditions de stabilité et les capacités d'absorption requises pour que les pays d'accueil encouragent les rapatriements librement consentis ni, *a fortiori*, pour qu'ils procèdent à des renvois forcés de réfugiés.

Des attaques menées contre des civils en raison de leur appartenance ethnique ont de nouveau provoqué des déplacements internes de population et des flux de réfugiés. Des milliers de personnes en quête de sécurité et d'assistance ont gagné le Pakistan et des camps de personnes déplacées sur le territoire afghan. On ignore encore dans quelle mesure la nouvelle Autorité de transition pourra exercer son contrôle à l'extérieur de Kaboul. L'Administration intérimaire, en place de décembre 2001 à juin 2002, n'avait guère d'autorité en dehors de la capitale. D'après les informations recueillies, le fait que l'aide destinée à l'Afghanistan n'ait pas été fournie dans les délais prévus a également réduit la capacité de l'Administration intérimaire à protéger et à soutenir des groupes de population vulnérables. ●

Note :

* À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, Amnesty International salue l'attribution par le HCR de la médaille Nansen – la plus haute distinction internationale accordée pour services rendus aux réfugiés – au capitaine du MV Tampa, Arne Rinnan, qui a porté secours à 434 personnes en quête d'asile alors que les tractations entre l'Australie, l'Indonésie et la Norvège concernant le sort de ces réfugiés étaient dans l'impasse, fin août 2001.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou

consulter **notre** **site** **web :**
<http://www.amnesty.org>